



AFJ - Au Pair en EUROPE

Bienvenue dans l'Association Familles & Jeunesse!



DESTINATIONS



Allemagne
Angleterre
Autriche
Danemark
Ecosse
Espagne
Irlande
Italie
Norvège
Pays-Bas
Suisse

QUI SOMMES-NOUS ?

AFJ est une association loi de 1901. Depuis 1984, nous mettons en contact de bonnes familles d'accueil avec des jeunes Au Pairs motivés.



AFJ est membre fondateur de l'organisation IAPA (International Au Pair Association), de l'UFAAP (Union Française des Associations Au Pair) et membre de la WYSE (World Youth Student & Educational Travel).

ÊTRE AU PAIR

"Après un premier séjour de 6 mois en Angleterre, je suis partie à Barcelone. J'ai rapidement amélioré mes connaissances en Espagnol et j'ai également appris le Catalan. Souhaitant travailler sur le plan international, la maîtrise de 3 langues et la connaissance de plusieurs cultures me seront très utiles dans ma recherche d'emploi."

Nathalie,
Au Pair en Espagne



CANDIDATURE

Durée des séjours :

- > 2-3 mois (été),
- > 6 (Janvier-Juin),
- > 10 (année scolaire)
- > ou 12 mois.

Les séjours de 1 mois ne sont pas possibles.

Les placements Au Pair sont effectués en respectant la Convention Internationale et s'adressent aux jeunes filles et garçons (détenteurs du B.A.F.A. ou d'une bonne expérience avec les enfants) entre 18 et 27 ans. Les mineurs ne sont pas acceptés.

De solides **références en garde d'enfants** (baby-sitting régulier, camps, colonies ou centre aérés...) vont vous être demandées lors de votre inscription.

Si vous possédez le B.A.F.A., Brevet National de Secourisme, ou une formation liée à l'éducation, soyez sûr de le mettre en avant dans votre dossier.

Si vous n'avez jamais **aidé aux travaux dans votre maison**, réfléchissez avant d'accepter car cela ne s'improvise pas.

Il faut un minimum de trois années d'études en Allemand, Anglais, Espagnol ou Italien pour pouvoir être candidat à un poste Au Pair dans un des ces pays.

Pour les Pays-Bas et la Scandinavie, un bon niveau d'Anglais est demandé si la langue du pays vous est inconnue.

CONCEPT AU PAIR

Le placement "Au Pair" est un accord dans le cadre duquel un jeune va effectuer un séjour dans un pays étranger pour améliorer ses connaissances en langue.

Il ou elle va être accueilli pendant une période déterminée comme membre d'une famille d'accueil. En contrepartie, l'Au Pair s'occupera des enfants de la famille.

Démarches

Nous vous rappelons que vous ne pouvez prétendre à choisir l'endroit exact de placement, mais nous essayons, dans la mesure du possible, de vous placer dans la région de votre choix.

Une fois votre dossier complété et accepté, vous serez contacté par une famille, en général par téléphone.

Si la famille ne vous contacte pas directement, une offre de famille nous sera faxée et vous devrez prendre contact avec elle.

Nous vous conseillons de leur poser de nombreuses questions sur les enfants, le travail demandé, leurs habitudes de vie et leur environnement.

Si vous arrivez à un accord, vous devrez organiser votre arrivée avec la famille. Merci de nous communiquer alors vos dates et conditions de départ.

Le voyage est à votre charge et nous vous recommandons de réserver votre retour à l'avance et de prendre un billet "open".

Les conditions concernant les assurances maladies et accidents étant variables d'un pays à l'autre, prenez conseil auprès de nos assistants avant de partir. Nous pouvons vous orienter sur une assurance spécialisée dans les séjours Au Pair.

Vous aurez très certainement la possibilité de suivre des cours de langue en école de langue spécialisée; ils seront à votre charge. Notre agent sur place ou votre famille vous conseilleront dans le choix d'une école.

Il faut noter que les écoles sont parfois fermées durant l'été.



Association Familles & Jeunesse - 4, rue Masséna - 06000 NICE

Tél: 04 93 822 822 - Fax: 04 93 881 286 -
info@afj-aupair.org - <http://www.afj-aupair.org/>



Votre travail

Soyez flexible, ces heures peuvent être différemment réparties selon les jours. L'argent de poche varie selon le pays et la famille.

Les enfants occuperont la partie la plus importante de votre travail. Vous devez pour cela avoir l'amour des enfants, une bonne dose de patience et de responsabilité. Vous aurez notamment (selon les âges) à les préparer pour les emmener à l'école, à aller les chercher, préparer goûters et repas, jouer avec eux, leur donner le bain, etc.

La famille va vous demander de la seconder dans les travaux ménagers. On attendra de vous d'aider à préparer le repas, de tenir votre chambre en ordre ainsi que celle des enfants... La plupart des tâches demandées seront liées aux enfants. Certaines familles pourront vous demander de passer l'aspirateur de façon hebdomadaire et de les aider pour le repassage. Ces services sont bien sur compris dans votre temps de travail.

Considérez votre position comme celle de la grande soeur qui partage les tâches et seconde ses parents dans la maison.

Demandez à votre famille la permission avant d'utiliser le téléphone. Si vous avez des appels longue distance à faire, achetez des cartes téléphoniques. Beaucoup de familles ont des factures détaillées et peuvent ainsi vous demander de régler les frais de vos coup de fils. De plus, demandez l'accord de votre famille avant de distribuer leur numéro à toute la ville!

La famille n'est pas tenue de payer pour vos transports. Si elle met un véhicule à votre disposition pour vos loisirs, on attendra de vous que vous payiez votre essence et ne buviez pas en conduisant.

Respectez la famille si elle vous demande de ne pas fumer à la maison ou en présence des enfants (être non fumeur est un 'plus' pour le placement).

Vous devez respecter la durée du séjour pour lequel vous avez postulé. En cas de rupture du contrat par l'une ou l'autre des parties, un préavis de 15 jours devra être respecté, sauf en cas de faute grave. Un départ de la famille sans préavis peut entraîner une retenue partielle de votre argent de poche.

TEMPS DE TRAVAIL

&

ARGENT DE POCHE

(à titre indicatif)

Au Pair Classique

30 heures par semaine :
environ **320 EURO** par mois

Au Pair Plus

35 heures par semaine :
environ **400 EURO** par mois

Le montant de l'argent de poche peut varier selon les pays et le niveau de vie.

Les placements en Demi-Pair (20 heures) sont très rares.



Vos droits et devoirs

Vous serez nourri et logé en chambre individuelle (sauf situation exceptionnelle, si vous suivez la famille en vacances par exemple...). Vous n'aurez pas toujours une salle de bains privée; attendez vous à la partager avec la famille ou les enfants. Votre statut est celui d'une aide familiale Au Pair et non d'un salarié; vous n'aurez donc pas de bulletins de salaire.

Vous avez droit à un jour de congé complet par semaine qui sera en général le dimanche, ainsi que du temps de libre dans la journée évidemment. Vous avez également droit à une semaine de congés payés après six mois de séjour.

Bien sur, si votre famille est d'accord, elle peut vous accorder des jours de congés non rémunérés.

Pour ce qui est des visites dans la famille, vos amies seront acceptées mais les visites masculines sont en général proscrites. A vous de suivre les règles de votre famille et de respecter sa vie privée.

Vous pouvez occuper votre temps de libre comme bon vous semble et sortir le soir ne deviendra un problème que si votre travail du lendemain s'en ressent. Soyez raisonnable et pensez bien que la garde d'enfants demande une attention constante, qui peut se trouver affaiblie si vous n'avez dormi que trois heures la veille...



Etre Au Pair...

"Ici tout se passe très bien. Ma famille est super. J'accompagne les enfants à l'école puis je vais suivre des cours d'informatique le matin et d'Anglais le soir. Entre midi et deux je m'occupe de la maison puis je vais chercher les enfants. Je suis occupée jusqu'à 20h. Le week-end, je me suis inscrite au club d'aviron et je vais faire de la compétition: bref, je m'éclate!"

Audrey,
Au Pair en Angleterre

"Mon séjour a été très bénéfique. J'ai découvert une autre culture, une autre façon de vivre. J'ai appris une langue peu parlée en France. Je garderais un très bon souvenir de mon séjour."

Valérie,
Au Pair en Norvège

Association Familles & Jeunesse - 4, rue Masséna - 06000 NICE

Tél: 04 93 822 822 - Fax: 04 93 881 286 -
info@afj-aupair.org - <http://www.afj-aupair.org/>



Réussir votre séjour

Nous attendons de nos familles d'accueil qu'elles vous considèrent comme un membre de la famille.

En contrepartie, vous devez respecter vos engagements et ne pas oublier que vous êtes payés pour effectuer un travail et apporter un aide efficace.

En cas de problèmes, nous vous conseillons d'en parler d'abord à la famille et d'essayer de le résoudre avec elle.

Si le dialogue n'aboutissait à rien, contactez notre correspondant dans le pays où vous séjournez, ou bien notre agence si il le faut.

Un remplacement dans une nouvelle famille de votre région peut être envisagé si votre travail et votre sérieux ne sont pas mis en cause.

Le succès de votre séjour résidera en partie dans votre capacité à vous adapter à la vie de votre famille.

Gardez à l'esprit que c'est de votre propre choix que vous partagez la vie d'une famille étrangère, et que c'est donc à vous d'être flexible et de suivre rythmes et habitudes.

Ne critiquez pas sans cesse nourriture, habitudes, éducation des enfants, etc.

Montrez de l'intérêt pour les enfants et la culture de votre famille; ils seront ravis de partager leurs activités avec vous. Soyez positif et respectez cette nouvelle culture!



Conseils

. Pensez à vous procurer une carte de crédit Visa ou internationale avant votre départ.

. Renseignez vous sur votre région de séjour auprès des consulats, agences de voyages... N'oubliez pas d'acheter un guide de voyage!

. Pensez à apporter un petit cadeau de votre région aux enfants; il est plus facile de créer une bonne relation dès le départ autour de chocolats ou spécialités locales!

. Combattez l'ennui! Demandez à rencontrer d'autres Au Pairs dès votre arrivée; inscrivez vous aux bibliothèques et autres centres sportifs et culturels locaux... Votre séjour sera d'autant plus agréable si vous vous faites vite des amis!



Etre Au Pair...

"Je suis restée 10 mois à Londres. Cela m'a apporté une meilleure connaissance de la langue et de la civilisation. J'ai appris à mieux me connaître, à prendre confiance en moi."

**Marie-Noëlle,
Au Pair en Angleterre**

"Ma famille est très accueillante et cela se passe bien avec les enfants même s'ils ne parlent qu'Islandais!"

**Aline,
Au Pair en Islande**

"La famille est adorable et fait son possible pour que je me sente chez moi. Tout va donc pour le mieux. Ce séjour s'annonce très enrichissant!"

**Chrystèle,
Au Pair en Espagne**

"Voilà maintenant 6 mois que je me trouve dans ma fille à New Walden. C'est une famille formidable et les enfants sont adorables. Les parents sont très gentils et respectueux. Je tenais à vous remercier pour votre gentillesse ainsi que pour la qualité et la compétence de vos services."

**Katia,
Au Pair en Angleterre**

"Tout se passe pour le mieux dans ma famille de Hellerup. Je tiens à vous remercier de m'avoir trouvé une famille aussi accueillante."

**Valérie,
Au Pair au Danemark**

Tarifs et Annulation

. **Séjours de moins de 3 mois:**
230 EURO

100 EURO de frais de dossiers et 130 EURO de frais de placement.

. **Séjours de 3 à 12 mois:**
280 EURO

100 EURO de frais de dossiers et 180 EURO de frais de placement.

Merci de faire deux chèques séparés pour votre règlement.

Si vous annulez votre demande avant toute proposition d'une famille d'accueil ou si nos efforts pour vous placer n'aboutissent pas, vous pouvez demander la restitution de votre chèque moins une adhésion annuelle de 100 EURO qui reste acquise à l'association.

Si vous annulez votre demande après toute proposition d'une famille d'accueil, ou en cas de retour anticipé, vous ne pouvez prétendre à aucun remboursement ni à une quelconque indemnité.



Pièces à joindre

Votre dossier ne sera pris en considération que s'il est accompagné des pièces suivantes, traduites dans la langue du pays choisi (Anglais pour la Scandinavie et la Hollande si vous ne parlez pas la langue) :

- **1 photo d'identité** couleur récentes
- **2 références de garde d'enfants** minimum
- **Une lettre de motivation personnelle** vous présentant
- **Un certificat médical** datant de moins de 3 mois
- Votre dernier **diplôme** + autres attestations
- Un **petit album photo**, vous présentant
- Copie du **Passeport** ou de la **Carte d'Identité**, recto-verso
- **Extrait de Casier Judiciaire vierge**
- **Droits d'inscription**



Assurance

Quelle que soit la durée de votre séjour, munissez vous du carte sociale européenne (à demander auprès de la Sécurité Sociale) afin de bénéficier d'une couverture sociale à l'étranger avec prise en charge des soins maladie et accident.

Attention: en Angleterre, la carte sociale européenne n'est pas utilisée- le National Health Service anglais prendra en charge toute votre couverture, sous un forfait d'environ £5 mais les médicaments seront à votre charge.

Dans tous les cas, nous vous conseillons de souscrire à une assurance internationale qui vous offrira une couverture maximale.

Pour présenter votre dossier

Les familles attachant une grande importance à la présentation de votre dossier, nous vous recommandons de prendre le plus grand soin en le constituant, tant au niveau de la netteté de votre écriture que pour la qualité des documents et photos fournis. Merci de bien lire les conseils ci-dessous; tout dossier ne les respectant pas sera à refaire.

Le **FORMULAIRE D'INSCRIPTION** doit être rempli en ALLEMAND, ANGLAIS, ESPAGNOL, ITALIEN ou AUTRE selon le pays choisi (l'Anglais pour les Pays-Bas et la Scandinavie est acceptable), **à l'encre noire**, de façon très lisible. Faites un brouillon afin d'éviter ratures et surcharges. Répondez à toutes les questions et étayez vos réponses quand elles sont affirmatives.

Votre **LETRE DE PRESENTATION** doit être nette, manuscrite ou tapée, **à l'encre noire sur fond blanc**. Elle doit être rédigée dans la langue du pays choisi et comporter au minimum 700 mots, soit 2 à 3 pages (recto uniquement). Elle doit être datée, signée et comporter vos coordonnées. Merci de bien laisser une marge de plus de 2 centimètres des 4 cotés de la feuille pour assurer des photocopies correctes. La lettre peut être égayée par des dessins ou collages; c'est un moyen sympathique d'attirer l'attention des familles sur votre créativité.

Cette lettre s'adresse à votre future famille d'accueil. Elle doit la renseigner sur votre personnalité, vos goûts, votre milieu familial, votre éducation, vos motivations pour ce séjour à l'étranger et, surtout, sur **votre approche des enfants** et votre conception de leur éducation. Vous pourrez aussi y noter vos projets d'avenir. Evitez un récit biographique monotone mais préférez un style alerte, voire drôle sans trop d'excès. Donnez à la famille qui lira cette lettre l'envie de vous accueillir.

Les PHOTOS

. **1 photo d'identité** couleur avec coiffure nette, maquillage discret, regard franc et surtout le sourire!

. **1 album photo** sera également très apprécié: environ **6 photos, collées sur simple papier blanc A4**. Chaque photo doit comporter une légende rédigée dans la langue du pays choisi. Choisissez des clichés nets où vous figurez en activité (sport, jeux, vacances...) avec des enfants dont vous avez eu la garde. Une photo de votre famille suffit. A proscrire: les photos comportant trop de personnages, celles où vous êtes verre ou cigarette à la main au milieu d'une bande de copains ou dans une tenue vestimentaire peu décente.

Les **REFERENCES DE GARDE D'ENFANTS** (deux minimum) émanent de personnes qui vous ont employé par le passé en qualité de baby-sitter, Au Pair, moniteur en écoles, clubs de sport, centres aérés, camps de vacances... Elles doivent être remplies par ces personnes et traduites par vos soins (sur une feuille séparée, agrafée au formulaire original) et comporter les coordonnées complètes de leurs auteurs (adresse et numéro de téléphone).

N'oubliez pas de joindre les **copies de vos diplômes et de votre permis de conduire** le cas échéant.

Toutes autres références, concernant des emplois d'une nature différente mais mettant en évidence certaines de vos qualités seront bien sur appréciées.

N'oubliez pas que tous les documents fournis doivent être traduits dans la langue du pays choisi.

Si vous habitez Nice et ses environs, merci de venir déposer votre dossier dans nos bureaux. Dans le cas contraire, adressez-le nous par courrier en faisant suivre cet envoi d'un appel téléphonique pour vous assurer de sa bonne réception.

Horaires d'accueil au public

Du Lundi au Jeudi de 9h30 à 12h30
et de 14h00 à 16h30
Le Vendredi de 9h30 à 16h30

Bureaux : 4, rue Masséna, Nice
(Zone piétonne - côté Place Masséna,
le Parking Masséna est indiqué
si vous venez en voiture)

